

AVOCAT OU AVOCATE AUX AFFAIRES JURIDIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE • CONCOURS NO 1052



Ville de
rimouski

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire annuel, selon l'expérience et les compétences, se situe entre 79 769 \$ et 106 093 \$.

Les conditions de travail applicables sont prévues à l'Entente de travail du personnel cadre.

HORAIRE DE TRAVAIL

L'horaire de travail régulier est de 35 h/semaine, du lundi au vendredi midi.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante :
rimouski.ca/emplois

AVANT 16 H 30
LE 11 OCTOBRE 2021

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du chef de division - Affaires juridiques, la personne titulaire du poste agit à titre d'avocat et conseiller juridique en droit municipal.

Elle est appelée à agir dans le cadre de multiples mandats impliquant, notamment :

- D'assister les gestionnaires dans l'interprétation et l'application des lois et règlements s'appliquant aux municipalités;
- D'assumer la rédaction de contrats, de règlements et de documents d'appels d'offres;
- D'émettre des recommandations ou des avis juridiques en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de gestion contractuelle, de responsabilité civile et de droit public en général.

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Détenir un baccalauréat en droit;
- Être membre du Barreau du Québec;
- Posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente;
- Toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée;
- Avoir une connaissance appréciable du droit municipal;
- Posséder de l'expérience en matière de représentation devant les tribunaux serait un atout;
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue française ainsi qu'une facilité d'élocution et de rédaction;
- Posséder une capacité d'analyse, de l'autonomie et des aptitudes en négociation;
- Posséder un grand sens de l'organisation, une rigueur ainsi qu'une capacité à gérer simultanément plusieurs dossiers;
- Faire preuve de tact, de diplomatie et de jugement;
- Faire preuve de souplesse interpersonnelle;
- Favoriser le travail en équipe et la synergie.